



**PRÉFET  
DE LA VENDÉE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cabinet du préfet  
Service interministériel  
de défense et de protection civile

Tél. : 02 51 36 72 78

Mail : [pref-defense-protection-civile@vendee.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@vendee.gouv.fr)

**Préfecture de la Vendée**  
Service de sécurité civile et routière

La Roche-sur-Yon, le 4 novembre  
2023

**MESSAGE D'ALERTE SUR LA MISE EN VIGILANCE  
DE NIVEAU ORANGE POUR VENTS VIOLENTS**

**Expéditeur :** le préfet de la Vendée

**Destinataires pour action :**

Maires de Vendée  
liste « Alerte Météo »

Le préfet de la Vendée, au vu des informations transmises par Météo-France, décide l'état d'alerte météorologique de niveau **ORANGE** pour vents violents. Il convient d'être vigilant et de se tenir informé de l'évolution météorologique.

**Type de phénomène :**

Début d'événement prévu : le samedi 4 novembre 2023 à 18H00

Fin de phénomène prévu : le dimanche 5 novembre 2023 à 02H00

**Qualification du phénomène :**

Tempête d'automne classique moins virulente que CIARAN mais nécessitant une vigilance particulière. DOMINGOS se déplace ensuite en direction de l'Irlande et de l'Angleterre induisant un fort coup de vent qui gagne la façade atlantique samedi en fin d'après-midi/soirée.

**Situation actuelle :**

Un premier renforcement du vent lié au corps pluvieux de la dépression "DOMINGOS" s'est déjà effectué cette nuit de vendredi à samedi.

**Évolution prévue :**

Les rafales attendues seront de l'ordre de 100-110 km/h sur les terres vendéennes et 110-130km/h sur le littoral voire un peu plus sur l'Ile d'Yeu.

Le vent faiblira en deuxième partie de nuit dans les terres et un peu plus tardivement sur le littoral.

**Consignes aux maires :**

**Dès le début de la période à risque le samedi 4 novembre à 18H00, les maires prendront toutes mesures permettant d'assurer l'information, la protection et le soutien de leur population au regard du risque annoncé, et pourront activer leur Plan communal de sauvegarde (PCS).**

Les maires sont invités à se tenir au courant de l'évolution de la situation et à prendre les précautions d'usage.

Des indications peuvent leur être apportées par la préfecture (SIDPC) : 02.51.36.71.92 ou auprès du répondeur de Météo-France au 05.67.22.95.00 ou sur les sites internet [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) et [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

### *Conséquences possibles*

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- Des branches d'arbre risquent de se rompre.
- Les véhicules peuvent être déportés.
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

### *Conseils de comportement*

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Le préfet,  
pour le préfet,  
La Secrétaire Générale de la Préfecture

Anne TAGAND